



## Conseil Municipal

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

-12-23-

#### Séance du 23 mars 2023

Le jeudi 23 mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 17 mars 2023, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

**Présents :** Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Evelyne COYAUX, Vincent JEANMOUGIN, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Murielle BERNARD, Alain DRUELLE, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON.

**Représentés :** Catherine PARENT (par Pauline CANVA)

**Absents :**

**Secrétaire :** Jean-Luc VANDENBEUCK

## Tarif camping

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Evelyne COYAUX.

Madame Evelyne COYAUX explique que durant le centre aéré d'été, un camping est organisé pour 24 jeunes inscrits au centre aéré. La participation des familles est actuellement de 8 € la nuit. Madame Evelyne COYAUX propose une participation de 10 € par nuit de camping.

Où cet exposé,

le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ACCEPTÉ

- La proposition de participation des familles

Ainsi délibéré,

Le Maire

Michel PEDERENCINO

Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.